

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 16 (1919)  
**Heft:** 10

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

---

*Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).*

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

*Secrétariat :*  
D<sup>r</sup> ROTSCHY,  
Cartigny (Genève).

*Présidence :*  
A. MAYOR, juge,  
Novalles.

*Assurances :*  
L. FORESTIER,  
Founex.

---

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 5.10**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.** — pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

---

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A.,**  
**Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.**

---

SEIZIÈME ANNÉE

N° 10.

OCTOBRE 1919

---

SOMMAIRE. — Aux comités des sections, par SCHUMACHER. — † Christian Calgeer (cliché), par C. BÉGUIN. — † Ernest Ruffy (cliché), par E. FARRON. — Conseils aux débutants pour octobre, par SCHUMACHER. — Assurance : Rapport présenté à l'Assemblée générale à La Chaux-de-Fonds, par KELLER et SCHERF. — Maladies des abeilles, par L. F. — Qu'est-ce que c'était ?, par Ant. HÄRLE, Martigny-Bourg. — Quelques considérations sur la flore mellifère, par H. POCHON ; Encore le tilleul, par C. BÉGUIN. — A propos de nouveautés, par J. GLARDON et LÉON DIZERENS. — Pesées de nos ruches sur bascules en juillet 1919. — Echos de partout, par SCHUMACHER. — Nouvelles de France, par L. FRANCON. — Nouvelles des ruchers (cliché). — Pour empêcher la cristallisation du sirop. — Dons reçus, par SCHUMACHER.

---

## AUX COMITÉS DES SECTIONS ainsi qu'à tous nos membres

Le Comité central, après examen du budget pour 1920 et en présence des dépenses croissantes, s'est vu dans l'obligation de relever le montant des cotisations dues à la Caisse centrale. D'ailleurs le prix de tous les journaux semblables au nôtre est de 6 fr. ; en outre la Société

romande offre à ses membres des avantages précieux (assurances, bibliothèque, conférences, etc.) et la somme de 1 fr. comme cotisation pour tout cela est restée la même depuis 15 ans, alors que les prestations de la Caisse centrale et les frais généraux ont considérablement augmentés. Le Comité a donc **décidé de fixer à 5 fr. par membre la finance dûe pour 1920.**

En compensation, nous avons un nouvel avantage à vous offrir qui sera vivement apprécié de chacun : c'est **l'assurance contre le vol** et les déprédations aux ruches et ruchers. Cette assurance, dont les primes (50 cent. au minimum par membre) seront payées par la Caisse centrale, répond à un nombre considérable de plaintes et de demandes; elle entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1920; ses modalités et son fonctionnement paraîtront dans un des prochains numéros.

Les Comités des sections sont instamment priés de percevoir les cotisations pour 1920 en **octobre déjà** et d'en faire parvenir le montant (5 fr. par membre pour la Romande) **avant le 20 novembre**, ainsi que les listes de membres, établies par bureaux de poste (ou par localités). Ce délai est nécessaire pour que les registres de membres, ceux d'expédition du journal et les avis aux bureaux de postes puissent être établis à temps et qu'il y ait une distribution aussi exacte que possible du journal. **Passé ce terme, nous ne garantissons plus l'expédition régulière du n° de Janvier qui contient d'ordinaire le formulaire de souscription pour le sucre**, si le commerce n'est pas redevenu libre à ce moment.

Nous prions MM. les présidents et caissiers des sections de comprendre que ce travail de l'administrateur est considérable (plus de 4000 membres) et qu'ils lui rendront grand service en observant exactement les indications données. Cette façon de procéder est d'ailleurs

en conformité de la décision prise par l'assemblée des délégués de 1918. | **SCHUMACHER.**

MM. les abonnés étrangers sont priés de bien vouloir nous faire parvenir par mandat postal le prix de 6 fr. pour abonnement annuel.

MM. les abonnés isolés, habitant la Suisse, verseront 5 fr. 10 au compte de chèques II.1480, avant le 20 novembre 1919.

† **CHRISTIAN CALGEER**



Si à chacune de nos séances nous comptons une augmentation du nombre des sociétaires de la Côte Neuchâteloise, nous voyons aussi disparaître avec regret quelques-uns de ceux qui depuis de longues années comptaient parmi les collaborateurs du but poursuivi par les amis des abeilles.

Le 10 juillet s'éteignait, après peu de jours de maladie, notre ami et collègue M. Christian Calgeer qui depuis longtemps s'occupait activement de son rucher dans sa belle propriété de Bel-Air Neuchâtel. Christian Calgeer, négociant très estimé, était aimé de tous ceux qui avaient l'avantage de le

connaître : il recevait toujours avec cordialité et bienveillance. Son rucher était comme un laboratoire, d'une tenue que nous avons souvent admirée ; ses abeilles faisaient sa joie ; aussi leur accordait-il tous les moments disponibles que les devoirs du commerce lui laissaient. Le départ de notre collègue provoquera également la disparition de son rucher que nous serons appelés à vendre prochainement.

C'est un collègue aimé que nous regretterons longtemps et qui laissera à ceux qui l'ont connu d'unanimes regrets.

Que sa famille reçoive l'expression de notre profonde sympathie.

*C. Béguin.*

† ERNEST RUFFY

---



Cliché désiré par M. Ruffy lui-même.

C'est répéter une vérité bien banale que rappeler combien la mort épargne peu les vaillants. Ne semble-t-il par même parfois qu'elle les recherche et prend un perfide plaisir à les abattre ? Notre ami Ernest Ruffy, qui fut un de ces vaillants, n'est plus. Terrassé, dès l'hiver dernier, par un mal qui ne pardonne pas, et qui lui infligea de terribles souffrances, sans toutefois abattre son courage, il a succombé le samedi 30 août dernier, dans sa maison, demeure hospitalière où il fit tant de fois un si cordial accueil aux apiculteurs. C'est le cœur serré que les amis réunis le mardi 2 septembre, pour lui rendre les derniers devoirs, revoyaient cette superbe propriété, créée et embellie avec amour par lui-même ; les ruches éparses sous les ombrages, les arbres chargés de fruits bientôt mûrs, tout cela dans la splendeur d'une riche journée de l'automne naissant. Les vaillants n'ont pas d'âge : c'est un jeune que nous emmenions au cimetière ; nous en avions tous l'impression, et ce décor ne faisait que l'accentuer.

M. Ruffy était une figure originale ; il était un de ceux qu'il suffit de rencontrer une fois pour ne plus les oublier. Homme extraordinairement actif, observateur sagace, voyant tout et sachant tirer de tout.

des conclusions pratiques ; avec cela affable, toujours prêt à rendre service et à donner un bon conseil, causeur intarissable, passant sans cesse de la discussion serrée et batailleuse, qu'il aimait, à l'anecdote savoureuse, dont il avait provision inépuisable, tel était M. Ruffy. Cœur excellent et... mauvaise tête, auraient peut-être ajouté ses amis.

C'est qu'il avait le ressentiment tenace, mais son amitié l'était plus encore, et c'est la main tendue qu'il vous disait : « J'ai été froissé ; on ne peut pas changer ça ; je vous en veux ; c'est dit, et nous restons bons amis. » Ceci dit pour qu'on ne prenne pas au tragique sa regrettable démission de la Société Romande, qu'il aimait tant, et dont il était fier d'avoir été l'un des membres dès les premières années. Il en plaisantait, il en souffrait surtout, et cela se lisait entre les lignes dans ses lettres qu'il signait parfois : « Le Hargneux ». Malgré tout, il restait une force ; comme conférencier, où n'est-il pas allé ? Qui ne lui a pardonné volontiers ses amusantes digressions et son célèbre : « Vous êtes tous des ânes... et moi aussi, d'ailleurs ! » Il n'est pas de figure plus connue parmi les apiculteurs romands.

Spécialement doué, il faut le croire, pour s'occuper des abeilles, pour produire du miel aussi bien que faire de l'élevage, M. Ruffy avait acquis depuis longtemps la rapidité du coup d'œil et la sûreté de main qui lui permettaient, à côté de nombreuses et absorbantes occupations, de soigner avec profit une bonne centaine de ruches. Ça se faisait un peu, semblait-il, à la diable, mais le débutant qui voulait l'imiter s'apercevait bientôt que si M. Ruffy « y avait le coup » et osait sabrer, eux devaient faire bien gentiment, pour réussir de l'apiculture soignée. Le fait qu'il n'a jamais eu la loque dans ses ruchers prouve à sa manière qu'il n'était certes pas un gâcheur.

Il eut sa première ruche à l'âge de douze ans, et la perdit. Ce qu'il ne perdit point, et ne fit que croître, c'est sa passion des abeilles. Jeune homme, il est appelé au Tessin, comme aide-apiculteur, par le professeur Mona, qui le laisse bientôt s'occuper de tout, en particulier de l'achat de ruches pour l'établissement cantonal qu'il dirige. C'est là que M. Ruffy doit avoir appris son étonnante dextérité et le plus clair de sa science apicole. Que de jolies anecdotes notre ami nous a racontées sur cette période heureuse de sa vie ! un numéro du *Bulletin* n'y suffirait pas. C'est alors qu'il se maria. « Ma reine est italienne, disait-il en plaisantant ; il faut croiser les races ». Le fait est qu'en apiculture ce principe, sagement appliqué, lui valut d'admirables succès, puis d'âpres luttes avec les défenseurs à outrance de la race noire, et, comme conclusion, certain crève-cœur. Mais passons.

Au Tessin, M. Ruffy n'a laissé que des amis. M. Gubler, qui fit plus tard avec lui un petit séjour là-bas, nous a raconté comment l'un

d'eux, le reconnaissant, lança son chapeau avec une exclamation joyeuse, et se jeta à son cou pour l'embrasser.

Mais en voilà assez : les colonnes du *Bulletin* sont comptées, n'en abusons pas, même pour rappeler la mémoire des meilleurs. Notre *Bulletin*, il l'aimait, cet entêté qui en avait refusé depuis 1915 l'abonnement, et il en était resté un des plus fidèles lecteurs ; notre brave collègue, M. Walther, à qui M. Ruffy avait confié le soin de ses ruches depuis sa maladie, en sait quelque chose. Et en décembre dernier, après sa grave opération, il m'écrivait ceci : « Savez-vous à quoi j'occupe mon temps ? Je relis d'un bout à l'autre toutes les collections du *Bulletin*, et je suis surpris de voir quel trésor de science apicole représente notre petit journal ». Et il ajoutait : « Qui peut se vanter comme moi d'en avoir conservé et classé tous les numéros ? »

Mais je vois d'ici notre cher rédacteur me faire de gros yeux. Pardon ! je ne veux plus qu'exprimer du fond du cœur, à la famille affligée de notre ami regretté notre plus sincère et plus cordiale sympathie. Son exemple et son souvenir nous stimuleront longtemps encore ; c'est un privilège de l'avoir connu et de l'avoir possédé.

*E. Farron.*

(*Réd.*) — Malgré la crainte exprimée par M. Farron dans le dernier alinéa de son excellent article, nous ne voyons pas un mot de trop dans ce court et fidèle portrait de M. Ruffy. Le Comité de la Romande tout entier et le rédacteur en particulier s'associent de tout cœur au deuil de la famille. Nous perdons tous un ami précieux et loyal et la Société Romande une force difficile à remplacer. *Schumacher.*

## CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

Enfin un peu de pluie aujourd'hui 15 septembre, après deux mois environ d'une sécheresse continue, coupée par de petites averses insignifiantes. Une température constante atteignant 32 et jusqu'à 36° à l'ombre, a desséché toutes les fleurs et a fait cesser la ponte de bonne heure dans la plupart des ruches ; on nous signale de divers côtés que le nourrissage, rendu très difficile par cette absence complète de récolte, n'a même pas réussi à faire reprendre la ponte ; c'est le cas spécialement dans les colonies à reine âgée qui ne s'en laisse plus « conter » par ces miellées artificielles. Les populations, à ce qu'il nous semble, ne sont pas très fortes ; cela s'explique par les raisons ci-dessus ; par contre, elles ne doivent pas être fatiguées, le manque de fleurs, et par conséquent d'occasion de travail, en a fait bien mal-

gré elles des chômeuses, ne faisant pas même leur journée de huit heures.

Ce qui nous a surpris, c'est de voir que malgré que tout fût grillé, rôti dans la campagne, nos vaillantes chercheuses rapportaient encore du pollen et, dans nombre de nos ruches, nous avons constaté de vraies « couronnes » de pollen entourant le nid à couvain ; c'est un précieux appoint pour le développement au printemps.

Malgré le beau temps, les abeilles sortaient peu tous ces temps ; c'est que le moment est venu, si beau soit le soleil, de la période du repos pour la colonie ; elle se prépare pour la mauvaise saison — favorisez donc cette préparation —. Hâtez-vous de compléter les provisions. Une dernière visite pour s'assurer que vos amies ont le nécessaire pour passer l'hiver et arriver au printemps dans les meilleures conditions. Laissez le trou de vol rétréci encore, surtout si vous n'avez pas fini de nourrir. Mais si vous avez relevé la bande de zinc, rabaissez-la, de peur que les souris, qui elles aussi se préparent à l'hivernage, ne se faufilent dans ce logis où elles trouveraient chaleur, abri et provisions ; il ne faut pas que le trou de vol ait plus de 6 millimètres de hauteur.

Pendant qu'on peut encore toucher aux ruches sans causer de troubles fâcheux, réparez celles qui ont des fissures au toit ; la sécheresse a mis le bois à l'épreuve et ouvert des fentes là où vous n'en aviez jamais vu. Remettez-les d'aplomb si quelque accident les a dérangées.

Plutôt que d'habitude, on a dû mettre les vaches en champs, où péniblement elles trompent leur faim sur un maigre, maigre gazon ; plus tôt que d'habitude aussi sont apparues les fleurs d'automne, annonciatrices des derniers beaux jours et, tandis que le monde politique s'agite encore, la nature impassible se prépare au repos hivernal. Apiculteurs, avez-vous pris toutes vos mesures pour que vos abeilles soient bien tranquilles ? C'est la question prosaïque mais nécessaire que vous devez vous poser en véritable ami de ces insectes qui, s'ils n'ont pu vous donner cette année une bonne récolte de miel, ont fait pourtant leur possible et vous ont en tout cas apporté des joies, moins encore peut-être, des espérances seulement, c'est encore quelque chose. Et ces espérances de l'apiculteur, il faut si peu pour les faire renaître... A l'an prochain, elles reviendront toutes rafraîchies, avec la sève qui ranimera les plantes... éternel renouveau auquel notre chère abeille nous rend plus attentifs toujours.

*Schumacher.*

## ASSURANCE

Rapport présenté à l'Assemblée générale  
de la Société Romande d'Apiculture à la Chaux-de-Fonds.  
(Collaboration de MM. Keller et Scherf.)

Mesdames, Messieurs,

Chargés, il y a peu de temps, par le président de la Romande de vous présenter ce rapport nous n'avons pas la prétention de vous offrir un travail prêt à l'impression avec chiffres exacts et tableaux complets des différentes branches d'assurance qui pourraient intéresser les quatre mille membres de la Romande.

Certes l'idéal serait l'assurance *suisse* entre apiculteurs, *assurance qui comprendrait toutes les branches et couvrirait tous les risques*.

La tranquille sécurité que procure l'assurance paraît être un des meilleurs moyens de ralliement des apiculteurs de notre pays ; il est bon de le savoir et de le faire connaître à tous.

Constatons le réjouissant développement de nos sociétés d'apiculture qui forment en Suisse deux groupements : en Suisse alémanique « La Société des amis des abeilles » et sur terre welche « La Romande », et félicitons-nous d'avoir à la tête de ces associations des hommes dévoués, entreprenants et qualifiés, que nous sommes heureux d'avoir avec nous aujourd'hui.

Ce court rapport devra être discuté, élagué, remanié, approfondi... ce sera un guide pour de futures délibérations qui conduiront à une œuvre finale solide, espérons-le, et qui sera un acte de mutuelle entr'aide entre apiculteurs welches (et pourquoi ne le dirions-nous pas ?) entre apiculteurs suisses tant alémaniques que romands.

\* \* \*

*L'assurance occupe en ces temps les esprits et les cœurs !*

C'est une formule pratique de notre devise nationale « Un pour tous, tous pour un » et nous souhaitons qu'elle se développe dans notre domaine apicole pour le profit des membres de nos sections.

Sait-on, ou plutôt, tous les membres de nos sections connaissent-ils les risques que couvre l'assurance piqûres ?

Nous avons été enchantés de les voir rappelés partiellement dans le dernier *Bulletin* avec la marche à suivre en cas d'accident grave.

### Assurance piqûres.

Rappelons pour esquisser ce sujet que l'assurance contre les accidents survenus à des tiers, du fait de piqûres est contractée auprès de la « Winterthour ».

L'assurance s'étend aux dommages matériels (choses, animaux), dont les apiculteurs (membres de la Société) peuvent être rendus responsables. En cas de mort ou de blessure d'une personne, l'indemnité peut s'élever jusqu'à *Fr. 50,000.* et en cas de mort ou de blessure de plusieurs personnes résultant du même accident, jusqu'à *150,000 fr.*; les dégâts matériels sont couverts jusqu'à 10,000 francs.

C'est la caisse de la Société Romande qui paie les primes pour cette assurance.

En cas de sinistre il faut immédiatement aviser le préposé, M. Forestier, à Founex, par lettre recommandée.

Le reste dépend de la Winterthour et s'il y a enquête, le préposé chargé de défendre les intérêts des sociétaires prête spontanément son concours.

Le nombre des cas est annuellement peu nombreux (6, 7 à 10) et en général peu graves; il a suffi cependant d'un seul accident pour charger la caisse d'une somme de 3000 francs environ.

Le *Bulletin* publie chaque année le rapport du préposé; nous ne nous étendrons pas sur ce sujet. Nous sommes satisfaits de cette forme d'assurance.

Si la Romande voulait prendre cette branche à son compte, elle pourrait le faire, croyons-nous, dans les mêmes conditions pour les membres, cependant les frais d'administration seraient assez élevés, car nous ne sommes pas outillés comme une Compagnie qui a des hommes d'art et de métier à sa disposition.

### Assurance incendie

Voilà, Mesdames et Messieurs, une des formes d'assurance vieille et connue qui doit être plus propagée, plus facilitée dans les cantons où l'assurance mobilière incendie n'est pas obligatoire.

Rappelons le souvenir d'Euseigne, tout brûlant encore et que votre générosité a atténué en quelque mesure; et demandons aux apiculteurs s'ils ont compris dans leur police d'assurance les ruchers, le matériel apicole et les produits de leur exploitation qui se trouvent dans leur immeuble ou aux abords immédiats.

Seule la valeur des ruches appartenant à nos membres peut être évaluée à plus de 2 millions; vous savez ce que coûte, de notre temps, matériel, ruches et colonies et pensez qu'en cas de sinistre la perte partielle ou totale d'un rucher peut être lourde au propriétaire!

Tous ne sont pas assurés contre ce risque, c'est dommage. Encore un rappel aux conseils aux débutants peut-être, en attendant que nous puissions, par l'entremise d'une Caisse centrale, nous savoir

couverts par un contrat qui engloberait les risques de toute la région des Alpes au Jura !

Plusieurs considérations entrent en jeu :

La valeur des ruches, du matériel, des colonies, des produits. Les risques que présentent certains ruchers construits en bois et garnis de capottes de paille sont très grands ; ces ruchers sont souvent adossés à des hangars ou à des fermes dont la classe d'assurance est basse, par conséquent de prix d'assurance élevé.

Si les maisonnettes-chalets présentent peu de risques de brûler, par suite de leur isolement dans les vergers, de leur éloignement les unes des autres, par la protection de leur couverture en zinc ou en tôle, il faut tenir compte des pavillons de bois nombreux encore et souvent très anciens.

L'assurance qui engloberait ruches, ruchers, matériel et produits reposerait sur un chiffre énorme qu'il faudrait inventorier de temps à autre.

Dans les cantons où l'assurance mobilière est obligatoire, serait-il possible de s'entendre avec le Département intéressé pour défalquer suivant inventaire global le montant sur lequel doivent payer les propriétaires apiculteurs pour l'assurance de leur exploitation ?

Quant à la finance à payer par la Caisse centrale, il est difficile de l'apprécier, tout dépend de l'inventaire. De plus, il ne serait pas juste de calculer sur un taux fixe et unique par apiculteur ; le propriétaire de 100 ruches payant comme celui qui n'en possède qu'une. Là interviendrait le caissier des sections avec un inventaire ad hoc ! La chose est pratiquement réalisable ; ce contrôle servirait à d'autres fins, pour l'assurance vol et dépréciations et l'assurance contre la loque dont nous causerons tout à l'heure.

### **Vol et déprédations.**

Ceci nous amène aux risques de vol et déprédations, une des formes d'assurance compliquées, peut-être, à cause de la nouveauté, et cependant qui serait la bienvenue pour consoler de nombreux propriétaires de ruchers éloignés de leur habitation dont la surveillance constante devient par là même impossible.

Nombreux sont les cas de pertes de colonies par suite de vol de miel ou d'actes de méchanceté.

Le paiement de la prime d'assurance pourrait se faire sur la base de l'inventaire incendie, chacun payant au prorata des colonies qu'il possède.

Les cas de vol et déprédations présentent pour une institution

d'assurance des risques spéciaux et des enquêtes minutieuses, souvent longues qui se traduisent par des rapports de police, une volumineuse correspondance, de nombreuses vacations ; il faut établir de toutes pièces un service de contentieux ; c'est pourquoi tout en approuvant cette forme d'assurance nous pensons qu'il serait mieux d'entrer en relations avec une maison de la branche que de l'instituer par nos propres moyens. (A suivre.)

## MALADIES DES ABEILLES <sup>1</sup>

### 1° *Le couvain refroidi.*

*Le couvain refroidi* se rencontre à chaque pas. Au cours des visites de ruchers j'en rencontre dans les ruches les mieux tenues, les ruches les plus prospères. Il est provoqué par un retour subit de froid, lequel détermine un nouveau groupement des abeilles, qui abandonnent le couvain disséminé et provoque ainsi sa mort. Lorsque la température redevient normale, la masse d'insectes s'épand de nouveau pour procéder aux nettoyages, aux reconstructions en vue de la ponte et de la prochaine récolte. Mais le mal est consommé, le couvain mort de froid ne peut revenir à la vie : il se dessèche peu à peu en attendant que les abeilles sortent les larves mortes pour utiliser la place.

« Le couvain refroidi, dit Bertrand, est quelquefois pris pour la loque : cependant, dans le premier stage, les larves ont une apparence très différente. Ce couvain devient d'abord gris, puis plus foncé et enfin noir. Il ne s'y développe aucune viscosité. Beaucoup d'écrivains ont dit que la loque pouvait sortir du couvain refroidi ; c'est une erreur : déjà en 1769, Schirach faisait nettement la distinction entre ces deux maux, et Mackenzie fit plusieurs expériences en vue de combattre l'idée que la loque pouvait prendre naissance du couvain refroidi. On n'y rencontre jamais le bacille de la loque. »

Lorsque les larves mortes sont en grande quantité, il s'en dégage une odeur de chair en putréfaction, telle que celle que l'on perçoit, en été, d'un cadavre en décomposition et abandonné à lui-même.

Le traitement de ce mal ne demande pas de médicament. Il faut seulement que l'apiculteur veille à ce que les abeilles soient en proportion des œufs et du couvain qu'elles ont à couvrir, ce qui revient à dire que l'espace à la disposition de la reine ne doit pas être trop grand ; en se souvenant aussi qu'au printemps, les changements de

<sup>1</sup> Nous commençons la publication d'une étude résumée des maladies des abeilles, due à M. L. Forestier, qui peut présenter des conférences avec projections sur ce sujet. — *Réd.*

température sont fréquents et brusques chez nous, que leurs retours sont fatals aux jeunes larves qui arrivent à être découvertes. Mais il ne faudrait cependant pas restreindre l'espace au point de nuire au développement normal de la colonie. Il y a une juste mesure à observer, et ici, c'est l'apiculteur qui est le meilleur juge. *L. F.*

## 2° *Le couvain aigre.*

Le *couvain aigre*, le *pickled brood* des Américains, a très souvent été confondu avec la loque bénigne ou couvain noir.

Nous ne connaissons pas encore exactement les causes qui donnent naissance à cette affection, nous savons seulement que les larves périées des atteintes du couvain aigre, ne présentent aucune viscosité, ce qui nous rassure quelque peu sur la gravité du mal. Ces larves se comportent à peu près comme pour le couvain refroidi, dans les premiers stades de la maladie. Le couvain aigre a ordinairement l'apparence d'un mal intermittent, peu ou pas contagieux, que les abeilles traitent ordinairement elles-mêmes. Mais il se dégage des cellules contenant des larves mortes, une odeur aigre très perceptible, qui a fait donner le nom à la maladie. Ces larves ne sont pas noircies, ni adhérentes, mais desséchées, libres, de manière à tomber lorsqu'on retourne le rayon.

La maladie se propage quelquefois assez pour dépeupler la colonie. Elle disparaît quelquefois aussi soudainement qu'elle éclate, et cela sans traitement. Mais si l'on veut intervenir, il faut utiliser, à côté d'un antiseptique donné dans la nourriture, une petite boîte perforée, placée en dehors des planches de partition, dans laquelle on met du coton imbibé d'essence de térébenthine ou d'essence d'eucalyptus, que l'on rafraîchira tous les trois ou quatre jours pendant un mois environ.

Les rayons atteints du couvain aigre à un état avancé paraissent moisissés. Les larves meurent couchées sur le dos et leurs deux extrémités tendent à se rapprocher. Au début, elles enflent souvent, mais restent blanches et cet état constitue la période de la maladie que les insectes combattent encore en enlevant les cadavres. Si ce travail n'est pas exécuté par les butineuses, ces larves jaunissent en peu de jours et passent ensuite au brun foncé presque noir, puis deviennent aqueuses mais sans odeur ni viscosité. Les opercules peuvent être perforés, mais ne sont jamais déprimés. On ne sait, je le répète, à quoi attribuer l'apparition subite de cette maladie, ni sa décroissance ou sa disparition soudaines.

Le couvain aigre est plus répandu qu'on ne le suppose, et il est probable que bien des fois où l'on a cru s'être rendu maître d'un cas de loque, on avait confondu les deux maladies. La loque est bien autre-

ment grave et tenace ; elle ne cède que très lentement et très difficilement à un traitement minutieux et prolongé.

Un examen microscopique très attentif a permis de trouver dans le corps des larves mortes du fait du couvain aigre, un microbe qui a reçu le nom de *Sterptococeus apis Maazen* et que l'on peut considérer pour l'instant, comme la cause et le propagateur de cette affection.

L. F.

(A suivre.)

---

### QU'EST-CE QUE C'ÉTAIT ? —

---

Misères et maladies ont été à l'ordre du jour dans mon rucher. Récolte : 5 kg. par ruche en moyenne. Cela ne paie presque pas le sucre.

Le 22 juillet, au soir, en allant voir mes ruches (j'y vais deux ou trois fois par jour), j'ai vu plusieurs douzaines d'abeilles qui paraissaient exécuter une vraie danse. Je crus que c'était du pillage. En observant mieux, je constatai une chose plus triste. Toujours plus nombreuses elles sortaient, l'abdomen fortement gonflé. Pour faire une sorte de contrôle, je mis sous les tablettes de vol une caisse. Sur sept ruches il y en avait quatre qui présentaient le symptôme ci-dessus. Au matin, quand je revins au rucher, je trouvai dans la caisse environ 1 kg. d'abeilles mortes ; en outre la place devant les ruches était noire de cadavres. Et cela dura jusqu'au soir du 23 juillet. Il y avait heureusement beaucoup de couvain operculé, les reines ne semblaient pas avoir souffert, la ponte était régulière. Les abeilles malades étaient faciles à distinguer par une « allure dansante ». Trois semaines plus tard, un autre apiculteur avait aussi la même maladie dans son rucher. Qu'est-ce que cela peut bien être ? Nous serions tenté de croire que c'est la fumée des usines qui a déposé une poussière vénéneuse sur les fleurs. Il serait intéressant de savoir si les autres collègues de Vernayaz et de Sierre ont observé les mêmes effets.

Dès lors la ponte n'a pas cessé pendant les fortes chaleurs du mois d'août, mais proportionnelle à la force bien diminuée de ces colonies.

Ces derniers jours il m'a semblé remarquer les mêmes symptômes, mais moins graves qu'en juillet. L'abdomen est complètement recourbé.

*Ant. Härle, Martigny-Bourg.*

(*Réd.*) — Il est très regrettable que M. Härlé n'ait pas envoyé ces abeilles malades à M. le Dr Morgenthaler, au Liëbefeld (Berne). Nous répétons une fois de plus que M. Morgenthaler répond avec la plus

grande amabilité aux demandes d'analyse soit d'abeilles, soit de rayons suspects ; il le fait par retour du courrier, s'il n'est pas absent de son laboratoire. Il importe que chacun lui fournisse des matériaux d'étude.

Dans le cas ci-dessus, au lieu d'en être réduit à des suppositions (les détails donnés ne nous permettent pas de tirer une conclusion certaine) nous saurions probablement exactement s'il s'agit de « mal de mai » ou d'un empoisonnement par les émanations des usines de la localité. Qu'on veuille donc s'adresser à l'établissement ci-dessus pour tous les cas suspects.

---

## QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LA FLORE MELLIFÈRE

---

Nous sommes heureux de constater que l'intérêt pour l'étude et la culture des plantes mellifères se réveille de plus en plus et que plusieurs, et non des moindres, apportent leur part d'observations sur ce sujet. Nous avons lu avec intérêt les articles de MM. Sabouret et P. Odier dans le numéro d'octobre, ainsi que la réponse de M. Forestier, dans celui de novembre et concernant le *Budleya*. Il est un fait reconnu par les apiculteurs observateurs que beaucoup de plantes indiquées comme mellifères dans les ouvrages botaniques ou autres, ne sont que très peu ou très rarement visitées par les abeilles dans nos contrées. Cela tient à plusieurs causes qu'il serait nécessaire d'établir afin que les éleveurs d'avesettes ne soient pas induits à faire des frais inutiles par des semis ou des plantations qui ne leur causeraient que déceptions. Chaque apiculteur pourrait apporter sa part d'observations par la voie du *Bulletin* et contribuer ainsi au profit de tous. Nous verrions aussi avec plaisir que la culture de certaines plantes fut mise à l'étude dans plusieurs stations d'essais et qu'un subside fut accordé à ceux qui s'en chargeraient.

La plupart des apiculteurs n'ont que peu de terrain ; beaucoup, dans les villes surtout, n'en possèdent pas du tout. Il ne peut donc être question pour eux de procéder à de grands semis de plantes mellifères ; quant aux agriculteurs proprement dits, nous avons déjà fait observer que leurs intérêts se dirigent bien souvent dans une direction tout opposée à celle de la production du nectar. Pour ce qui concerne les plantes que nous pouvons cultiver dans nos jardins, c'est trop peu si l'on considère la quantité de fleurs qu'il faut pour produire un gramme de miel ; sans négliger leur appoint nous pensons qu'il nous faut porter notre étude et nos soins du côté des arbres, arbustes et plantes grimpantes, celles-ci pouvant facilement être pla-

cées dans des lieux qu'elles orneraient sans nul empêchement pour quoi que ce soit.

Nous voyons avec plaisir les nombreuses plantations qui se font le long des routes, cerisiers, pommiers, érables, etc., et qui dans quelques années constitueront une précieuse ressource en fournissant une bonne contribution à l'élevage du couvain et au remplissage des hausses. Mais si cet appoint peut être important, très souvent, il ne pourra être mis à profit, la floraison en ayant lieu par des retours de froid ; à cet égard 1918 peut être noté comme une exception favorable. C'est donc sur les végétaux dont la floraison a lieu dès le mois de juin que nous devons porter notre attention.

Nous faisons part de quelques observations que nous avons recueillies durant l'année précédente, d'heureuse mémoire pour ce qui nous concerne.

Le peu de robiniers faux acacias que nous avons ici ont été beaucoup visités ; il faut un temps chaud et pas trop sec. Les années favorables pour cet arbre sont plutôt rares et s'il est agréable d'aspect, sa croissance est un peu lente.

Le tilleul, auquel on conteste maintenant d'être mellifère, l'est cependant à notre humble avis. Il est probable que le *Bulletin* recevra quelques renseignements sur ce sujet et qu'il y aura des contradictions ; en voici un qui a peut-être sa valeur. Au cours d'une conversation sur le miel, une personne nous dit en avoir mangé ayant absolument le goût de la fleur de tilleul et ayant un aspect blanchâtre. Son goût un peu fade l'avait même écœurée ; le miel provenait d'une localité ayant beaucoup de ces arbres. Nous-même avons remarqué dans nos ruches des rayons ayant cet aspect, cela au moment de la floraison de cette essence. Comme nous n'en avons pas beaucoup ici, le goût n'en était pas fortement prononcé, mais il était pourtant appréciable.

Maintenant est-il admissible que les abeilles perdraient leur temps à visiter sans résultat des fleurs qui n'auraient d'utile pour elles que l'odeur. Dans ce cas nous les verrions fréquenter de nombreuses fleurs à odeur prononcée et suave, ainsi le lilas, la rose, la violette, la primevère officinale, etc., sur lesquelles nous ne les voyons presque jamais. La question, du reste, ne peut être tranchée que par des expériences nombreuses et diverses et dont l'une consisterait à s'emparer de quelques-uns de ces insectes pour analyser le contenu de leur jabot après qu'ils ont butiné sur les fleurs de tilleul. Affaire de laboratoire. Dans les localités où ces arbres sont un peu nombreux, il peut en être tenté d'autres ; aux collègues avides de recherches et de découvertes à s'en charger en bonne saison. Pour terminer ce qui

concerne cette essence, nous dirons comme pour le robinier, que les circonstances sont rarement favorables pour une abondante miellée.

Nous avons demandé à un voisin, pasteur de la paroisse, apiculteur, et qui possède des buissons de symphorine (du Japon) dans son jardin de bien vouloir observer pendant leur floraison s'ils étaient visités par nos chers insectes. Il s'y prêta avec beaucoup d'amabilité et remarqua que cet arbuste, lequel peut constituer des massifs d'un aspect agréable, était très fréquenté.

Mais peu de plantes peuvent rivaliser, selon nous, avec la bourrache qui est littéralement couverte de butineuses en 2<sup>me</sup> saison et pendant de nombreuses semaines, parfois jusqu'en octobre si le temps est beau. Outre que ses fleurs sont recommandées comme diurétiques et excellentes contre la toux et les inflammations de la poitrine, la culture en est facile. Il suffit d'en semer une fois dans un jardin pour la retrouver l'année suivante ; elle est même un peu envahissante ; il n'y a qu'à l'arracher partout où elle empêche les autres cultures.

Nous pouvons recommander encore le réséda ; mais comme il est de petites dimensions, il en faudrait des planches un peu grandes pour qu'il en vaille la peine. Au printemps passé, ayant fait l'achat de l'ouvrage *Plantes et santé*, de M. H. Correvon (Chêne-Bourg), nous avons demandé à l'auteur s'il pourrait nous procurer quelques-unes des plantes qui y sont mentionnées comme mellifères. J'en reçus une quinzaine, dont des asters, des verges d'or, le polygonum, la grande Berce du Caucase, etc.

La transplantation ayant eu lieu un peu tard, je ne puis en tirer des conclusions un peu certaines. Cependant, comme il y avait déjà dans la localité des plants de la Berce du Caucase et du Polygonum je me suis enquis auprès de leurs possesseurs si on avait remarqué beaucoup d'abeilles sur leurs fleurs. La réponse a été plutôt négative. Pour le moment, suspendons notre jugement jusqu'à plus ample informé. J'ai cru observer qu'il y avait assez souvent des butineuses sur les verges d'or, les asters et les lavandes, mais n'ayant que des plantes isolées nous ne pouvons nous prononcer catégoriquement avant d'avoir constitué des massifs, ce que nous avons l'intention d'exécuter, en nous bornant à une demi-douzaine d'espèces. Nous communiquerons les résultats au *Bulletin* si la Providence nous accorde vie et santé. A d'autres d'en faire autant.

Ensuite de la pénurie de beurre et graisses, les agriculteurs sont revenus à la culture du colza et de la navette. Le temps ayant été très favorable, les contrées favorisées de cette culture en ont eu leur récolte en miel sensiblement augmentée. Souhaitons que 1919 égale ou à peu près, sa devancière ; mais il y a un mais, c'est qu'il est à

craindre qu'on recommence à parler de mévente, bien des bidons sont encore pleins et si la récolte s'annonce bien il faudra s'attendre à un fléchissement des prix, surtout si les miels étrangers peuvent de nouveau entrer chez nous sans droits un peu élevés. Veillons à nos intérêts.

H. Pochon.

#### *Encore le tilleul.*

Plantons pour le premier printemps, l'Erable sycomore qui aidera au développement de nos colonies, en leur procurant miel et pollen en abondance. Puis le Plane de nos montagnes qui croît partout ; continuons avec le Tilleul, ce bel arbre qui s'il ne produit pas chaque année le nectar que récolte l'abeille, est cependant très mellifère chaque fois que la température le favorise.

Réservez pour l'automne la plantation du Sophore du Japon, produisant ce que nous aimons à l'arrière-saison. Avec ces quatre essences accompagnées d'acacias et de prairies fleurissant par un temps chaud, l'apiculture fera des progrès, les routes et promenades seront embellies et tout le monde y gagnera.

C. Béguin.

### A PROPOS DE NOUVEAUTÉS

Je lis au commencement du livre *Conduite du rucher*, par notre vénéré maître M. Bertrand, ces lignes : « Le commençant doit choisir un modèle de ruche connu, éprouvé et se défier des nouveautés qui n'ont pas fait leurs preuves. »

Je n'écrirai donc pas pour les apiculteurs qui ont de l'expérience et qui travaillent avec ce qu'ils ont trouvé le mieux à leur convenance, système Layens, Dadant ou Burki ; je voudrais seulement prémunir les débutants contre l'enballement pour les nouveautés, brevetées ou non, qui n'ont pas fait leurs preuves de supériorité sur ce que nous possédons déjà et contre l'inconvénient qu'il peut y avoir à modifier un modèle qui est très répandu et qui, lui, a fait ses preuves.

Sans être ennemi du vrai progrès, il me semble qu'on a la tendance, aujourd'hui, à négliger les enseignements de nos maîtres Dadant, Bertrand, et d'autres, enseignements dictés par l'expérience et confirmés par la pratique d'un grand nombre d'apiculteurs.

Il est établi qu'il n'y a, *logiquement*, que deux genres de ruches à cadres : La ruche verticale, à cadres plus hauts que larges, ne comportant pas de hausse, puis, la ruche horizontale, à cadres bas et allongés pouvant recevoir une ou plusieurs hausses. Ces deux sys-

tèmes ont chacun leurs avantages ou leurs inconvénients, suivant le point de vue auquel on se place, je ne les discuterai pas aujourd'hui.

Dans les ruches à rayons plus hauts que larges, les provisions hivernales sont surtout placées dans le haut, au-dessus du groupe des abeilles, dans l'hiver, le groupe se déplace insensiblement de bas en haut, à mesure qu'il consomme. Les provisions se trouvent ainsi dans la partie la plus chaude de la ruche, le groupe d'abeilles ne bénéficie pas de cette chaleur. Dans les ruches à cadres bas et allongés les provisions se trouvent à l'arrière, le groupe des abeilles se déplace donc de l'avant à l'arrière et le plafond bas, recouvert d'un coussin, conserve mieux la chaleur sur le groupe des abeilles et le couvain.

Une hauteur de cadre de 27 cm. est suffisante pour le développement du couvain, pour ma part, j'ai eu, l'année dernière, en ruches Dadant Blatt, des populations remplissant les douze cadres du bas et deux hausses ; la grande surface de la ruche favorise l'occupation de la hausse par les abeilles.

Adoptons l'un ou l'autre système, mais ne les fusionnons pas, nous arriverons, à mon avis, à des solutions bâtarde.

Quant à la dimension du corps de ruche et du nombre des cadres je trouve que la D.B. répond à toutes les exigences des ruches à hausses. A la mise en hivernage, je retranche les cadres non occupés par les abeilles, à la première visite du printemps je retire les cadres non occupés, s'il y en a, puis j'en ajoute à mesure que la population augmente. Si, le moment venu de poser les hausses, les douze cadres sont bien occupés, c'est bien, si la population n'occupe que 10 ou 11 cadres, je laisse une planche de partition ou les deux, si je veux poser un casier à sections, je réduis plutôt à 9 cadres, quoi de plus rationnel ?

Les ruches dont je viens de parler sont, comme chacun le sait, à bâtisses dites froides et j'entends aussi en plein air, ou même isolées dans un rucher pavillon. Bâtisses chaudes, bâtisses froides, voilà ce qui a déjà fait couler un peu d'encre, à ma connaissance, depuis 1880. Quelles expériences ont été faites ? Pour l'été, cela fait peu de différence, quoique par les grandes chaleurs, l'aération de la ruche se fasse mieux en bâtisses froides.

Pour l'hiver les abeilles se groupent du côté de l'entrée ; en bâtisses chaudes, donc sur les premiers rayons parallèles à l'entrée. Or il est arrivé à certains apiculteurs qui avaient des ruches à bâtisses chaudes, isolées en plein air que, dans des hivers à froid prolongé, les abeilles, après avoir consommé les vivres à leur portée, sur les rayons qu'elles occupaient, n'ont pas pu se transporter sur les cadres de l'arrière et sont mortes de faim alors qu'il y avait encore des provisions dans la ruche.

Je mets donc en garde les débutants contre l'idée de mettre, en automne, leurs ruches en plein air, en bâtisses dites chaudes. Quel travail de transvaser ainsi les cadres de ses ruches deux fois par année; je dirais plutôt aux amateurs de cette manière de faire : Faites vos corps de ruches avec une entrée devant et une sur le côté, mettez chaque ruche sur une plaque tournante puis donnez un quart de tour en automne et un au printemps. Pour moi, le jeu de tout cela n'en vaut pas la chandelle, au contraire, je donnerai ce conseil : Gardez-vous de mettre vos ruches en plein air en bâtisses dites chaudes, pour l'hiver, à la montagne encore moins qu'en plaine, si vous ne voulez pas courir le risque de trouver vos abeilles mortes et ... froides, faute d'avoir pu changer de cadres pour atteindre leur nourriture.

En ruchers pavillons, dans lesquels les ruches ne sont pour ainsi dire que les casiers d'un grand buffet, les risques seront moindres et peut-être nuls, parce que la température s'y maintient plus élevée, mais, sur la commodité de ces ruches-là, il y a des réserves à faire; pour mon compte, je préfère les ruches qui s'ouvrent par le haut plutôt que par derrière.

J. Glardon.

\* \* \*

J'ai lu dans *l'Apiculture nouvelle*, année 1906 page 119, ceci de Doodlitte :

« Chose curieuse à dire, presque tout commençant pense qu'il fera quelque chose de mieux que ce qu'on emploie, jusqu'à ce qu'il s'aperçoive enfin à l'usage que les résultats donnés par la plupart des vieux cadres sont supérieurs à ceux obtenus avec les cadres construits d'après *l'idée nouvelle*, qui était cependant destinée à révolutionner le monde. »

Et ceci, page 206 de la *Revue internationale* de 1879. M. J. Jeker dit en parlant des ruches fixes : « Placez les ruches de façon que les rues entre les rayons aboutissent vers le trou de vol, ce qu'on appelle « bâtisses froides » et qui convient beaucoup mieux que la « bâtisse chaude » où les rayons sont en travers du trou de vol. »

Voici encore une chose que j'ai glanée dans *l'Apiculture nouvelle* de 1906, page 371, et qui peut en quelque sorte servir de réponse à la question numéro 3 du *Bulletin* de février, page 51.

L'auteur de l'article en question faisant une visite au rucher d'un apiculteur chinois (en Amérique) « Sam-Ling », fut surpris de voir des mâles à un moment où on n'en trouve point d'ordinaire, il apprit alors que c'était le produit d'ouvrières pondeuses. Sam-Ling faisait féconder ses reines par ces mâles.

Peut-être y a-t-il du vrai. Un entomologiste pourrait peut-être nous dire si ces mâles-là sont conformés de manière à être aptes à la reproduction.

Léon. Dizerens.

### Pesées de nos ruches sur bascule en juillet 1919.

STATIONS	Altitude Mètres	Force de la colonie	Augmentation Grammes	Diminution Grammes	Journée la plus forte Grammes	Date	Augmentation nette	Diminution nette
Bramois (Valais)	501	D.-T. Moyenne <sup>e</sup>	1000	5400	400	19	—	4400
Outre-Vièze »	401	Bonne	5150	6300	1000	10	—	1150
Bulle (Fribourg)	888	»	1200	1900	500	31	—	700
Dompierre »	475	D.-B. forte	6200	4550	1050	28	1650	—
La Sonnaz »	570	Bürki forte	5100	6100	800	31	3500	—
Châtelaine »	430	Forte	3850	1850	300	31	2 —	—
Conches (Genève)	425	Bonne	6300	6100	1600	2	200	—
Sullens (Vaud)	608	D.-T. moyenne <sup>e</sup>	4300	1200	500	27	3100	—
Vuibroye »	760	Bonne	2700	1700	600	17	1 —	—
Chavannes <sup>s</sup> /Laus <sup>ne</sup>	385	»	500	2 —	500	29	—	1500
Coffrane (Neuchâtel)	800	Moyenne	2500	7700	1000	18	—	5200
Cormoret (J. bern <sup>ois</sup> )	711	»	—	6100	—	—	—	6100
Courfaivre a) (J. B.)	474	»	150	2450	150	31	—	2300
» b) »	»	»	700	5250	350	31	—	4550

Quel contraste avec juillet 1918, pour la plupart des stations !

## ECHOS DE PARTOUT

---

Nous lisons dans le journal d'apiculture de nos Confédérés l'intéressante observation que voici :

M. F. St a semé des pavots dans son jardin, sur la terrasse, partout où il y avait un peu de place libre. A la floraison, c'était par dizaines et vingtaines qu'il put voir ses abeilles récolter du pollen sur toutes les fleurs de pavots... *sauf sur les blanches*, lors même que celles-ci eussent autant de pollen que les autres. Il se souvint avoir lu que l'œil de l'abeille n'était pas impressionné par la couleur blanche. Il eut alors l'idée d'accoler momentanément une de ces fleurs blanches à une colorée couverte d'abeilles ; deux butineuses restèrent sur la blanche, après la séparation des deux fleurs, butinant fiévreusement sur elle. Continuant son observation, il remarqua d'autres abeilles voltigeant autour du pavot blanc, sans s'y poser ; sans doute elles *voyaient* leurs camarades butiner, mais ne *voyaient pas* où se poser, à cause de la couleur blanche de ce pavot. Il serait intéressant de poursuivre cette observation. L'auteur s'explique ainsi la remarque faite qu'il y a grand avantage à être habillé de vêtements très clairs pour aller vers les abeilles, tandis que des habits foncés exposent beaucoup plus aux piqures.

Un autre apiculteur crut remarquer que sur la planchette de vol d'une ruche à fécondation, c'était toujours les mêmes ouvrières qui montaient la garde. Pour en être tout à fait sûr, il marqua les dites gardiennes, au moyen d'un pinceau très fin, d'un point jaune au corselet. Et en effet, il vit les sentinelles marquées toujours à leur poste ; le soir, s'il frappait du doigt la planchette de vol, c'était encore les mêmes qui venaient reprendre leur faction vigilante.

L'*Apicoltore* publie une coutume ancienne des apiculteurs italiens qui veulent attirer les essaims dans telle ou telle ruche vide, ou dans un panier, ou dans un chapeau ou tel autre récipient de fortune ; ils frottent les parois de l'objet avec des écorces de citron. Le moyen n'est pas nouveau ; il a déjà été indiqué ; on peut se servir d'autres parfums agréables aux abeilles, mais il serait intéressant de l'expérimenter d'une façon suivie pour en vérifier la valeur.

Sous cette rubrique : *Echos de partout*, le rédacteur compte rassembler pour chaque numéro les choses les plus intéressantes qu'il aura lues ou vues ; il fait appel à tous les lecteurs pour alimenter cette partie de notre *Bulletin* ; il est persuadé qu'à côté des articles de fond, ces petites observations ont leur place ; et tel apiculteur qui ne manie la plume qu'à contre-cœur et qui redoute d'écrire tout un

article sera heureux de pouvoir envoyer ses remarques au moyen d'une simple carte postale ; la rédaction se chargera volontiers de leur donner la « forme » voulue.

*Schumacher.*

## NOUVELLES DE FRANCE

J'ignore s'il en est de même en Suisse, mais ici dans le département de la Drôme, la première récolte de miel est à peu près nulle. Quelques ruches seulement, exceptionnellement fortes au moment de la miellée du sainfoin qui a duré tout au plus 15 jours, ont donné quelques kilos de miel.

Cela tient à deux causes, d'abord, la température froide à partir des premiers jours d'avril a arrêté ou tout au moins fortement diminué la ponte jusqu'en mai. Si bien qu'aux veilles de la grande miellée, les ruches étaient moins peuplées qu'à fin mars, alors que les colonies auraient dû atteindre leur maximum de force.

En second lieu, la sécheresse persistante que nous avons ici depuis le début de mai, a tari, dans une proportion importante, la source du nectar. Aussi n'est-il pas étonnant que ces deux causes aient produit des effets désastreux au point de vue récolte.

Quant aux cadres à couvain, ils sont bien insuffisamment garnis ; ils renferment juste des provisions pour l'été, au cas où cette sécheresse supprimerait la deuxième coupe des plantes fourragères.

Il n'y a pas lieu de désespérer, cependant, car depuis deux jours, des orages accompagnés de pluie se succèdent le long des montagnes. Espérons donc qu'une pluie bienfaisante viendra arroser la plaine et faire pousser non seulement les fourrages, mais aussi quantité de fleurs sauvages, ainsi que cela s'est produit l'année dernière dans le courant de l'été, à un moment où par suite du manque de sucre, je ne croyais pas pouvoir sauver de la famine le 50% de mes colonies.

En ce qui concerne les essaims naturels, ils ont été très peu nombreux. J'en ai ramassé une douzaine tout au plus. Aucun n'est sorti de mes paniers, tous ont été fournis par des ruches à cadres auxquelles j'avais mis pourtant les hausses en temps voulu. Par suite de la rareté du miel, les abeilles n'ayant pas mondé, le groupe, dans certaines ruches s'est trouvé trop serré, par suite le nid à couvain n'étant pas assez spacieux, il en est résulté des essaims. C'est un fait que j'ai constaté du reste plus d'une fois en saisons pauvres en nectar.

Parmi les essaims recueillis, quelques-uns étaient minuscules. Les populations ne s'étant pas développées en temps opportun, ce fait a

eu évidemment sa répercussion sur l'essaimage, car généralement mes essaims étaient au-dessous de la moyenne comme force. Depuis quelques jours je les nourris, à part trois ou quatre plus forts et plus précoces.

Si le printemps a été défavorable aux abeilles, en revanche l'hivernage s'est effectué dans les meilleures conditions ; il n'y a pas eu de mortalité. Par suite des provisions abondantes accumulées en 1918, le couvain s'est largement développé en mars. Jamais je n'avais vu les ruches aussi peuplées à pareille époque. Si le printemps eût tant soit peu favorisé l'éclosion des fleurs, le rendement obtenu aurait été sûrement très bon.

Mais il faut compter avec le froid et les grands vents du Nord. Actuellement il y a à compter en outre avec la pénurie de sucre, deux choses très préjudiciables à la multiplication des colonies. Heureusement le prix élevé du miel compensera un peu les mauvaises récoltes. Je ne vois pas autre chose qui puisse, pour le moment, atténuer le déficit dans la production.

Montelieu, 22 juin 1919.

L. Francon.

---

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

E. Steiner, La Chaux-de-Fonds, le 14 juin 1919. — L'hivernage de 1918-1919 dans notre région des Montagnes s'est passé ainsi que le *Bulletin* l'a exposé d'une manière générale. La première quinzaine de janvier ne fut pas très froide ; nous n'avons eu alors que très peu de neige, mais un ciel nuageux laissant tomber continuellement une pluie fine mélangée de flocons humides. La deuxième quinzaine compta bien des jours de soleil ; le froid fut assez intense. Le temps s'est bien démené au commencement de février. La bise très forte et froide, tandis que le ciel était beau, souffla sans trêve plusieurs jours de suite, soulevant en fine poussière la neige comme de vrais nuages qu'on voyait courir à travers la vallée, frôlant la terre. Aussi la circulation fut-elle restreinte au strict nécessaire. Puis, un ciel pluvieux, neigeux, variable, n'offrit aux abeilles que de rares occasions de sortir de leur réclusion. Quelques apiculteurs tentés par le temps superbe des premiers jours de mars, débarrassèrent leurs ruches de cadavres restés sur les plateaux ; la mortalité n'a pas été très grande d'apparence ; c'est que les colonies étaient très populeuses à la mise en hivernage ; quelques-unes, cependant, ont été plus éprouvées que d'autres. Le 1<sup>er</sup> avril, nous avons de la neige comme il n'y en avait pas eu de tout l'hiver. Les abeilles ont fait de belles sorties malgré ces jours de frimas ; le 5 de ce mois, elles revenaient avec leurs premières corbeilles de pollen. L'année avait un retard considérable au point de vue de la végétation ; les noisetiers n'ont donné leurs chatons dorés que tardivement, et encore ceux-ci furent-ils petits ;

contraste avec l'année précédente où, le 3 février, ils étaient d'une réelle magnificence. Les ruchées n'avaient que peu de couvain en général, ce printemps ; la température avait gêné le développement des colonies.

C'est la plus grande différence qui ait caractérisé cet hivernage comparé à celui de 1918. Toutes mes colonies ont bien hiverné.

\* \* \*



Rucher de M. Chavan, Genève

*M. H. Chavan, Genève, le 4 juillet 1919.* — L'année dernière, lors de la suppression des reines de 2 ans de mes colonies, il me fut impossible de découvrir deux d'entre elles, malgré plusieurs recherches. De guerre lasse, force me fut de laisser la vie à ces majestés et d'attendre les événements.

Eh bien, ce printemps, ces deux colonies qui étaient parmi les meilleures l'année précédente furent les plus lentes à se développer, ce que j'attribuai à l'épuisement des mères ; le fait était si vrai que les abeilles s'en aperçurent comme moi, probablement mieux que moi, et qu'elles leur élevèrent une remplaçante avant mon intervention.

Ces faits viennent à l'appui de l'avis de M. Comtat à Pregny qui conseille avec raison de ne pas conserver les reines plus de deux ans, fussent-elles les meilleures du rucher.

J'ai obtenu comme première récolte (prélevée avant la floraison des tilleuls pour avoir du miel blanc) une moyenne de 11 kg. par ruche, soit 100 kg. pour les neuf colonies dont se compose mon rucher. Vu la sécheresse de mai-juin, ce résultat est tout de même appréciable. Bien entendu, ce miel provient seulement des hausses, car je ne touche jamais au corps de ruche.

## POUR EMPÊCHER LA CRISTALLISATION DU SIROP

2½ litres d'eau pour 4 kg. de sucre. Faire bouillir 10 minutes et écumer. Quand le sirop est presque froid, ajouter, en remuant, une cuillerée (à bouche) de crème de tartre.

## DONS REÇUS

*Asile de la Mothe* : Anonyme, 2 fr. — A. Borloz, Montreux, 3 fr. — H. Borgeaud, Penthalaz, 2 fr.

*Bibliothèque* : A. Borloz, Montreux, 2 fr.

*Fonds Bertrand* : Mme Ed. Bertrand, Le Chalet, Nyon, 100 fr.

Nos meilleurs remerciements aux donateurs. Qui prend la suite ?

*Schumacher.*

---

# Occasion unique

Liquidation complète (pressé), causé départ. Tout matériel est à vendre avec 30 à 50 % de rabais, demandez la liste de suite à l'**Etablissement Apicole Bernex, Genève** (timbre de poste pour réponse).

Grand nombre de ruches peuplées (divers systèmes), un petit rucher (chalet) avec 2 colonies pour villa ou jardin, 1 rucher avec 2 colonies, grand nombre de cadres bâtis. Toutes les reines sont de 1919. 23182

---

Si vous désirez une

## bonne montre

ou que la vôtre ne marche plus, que votre radium n'éclaire plus et que vous désiriez les 24 h. sur le cadran, adressez-vous en toute confiance à **M. Paul Zumkehr**, rue du Weissenstein 10, à Bienne. 23183

Je suis toujours acheteur de

## MIEL NATUREL

paiement comptant. Offres avec prix à : **J. Schaller-Fellmann, Bâle, Spiegelgasse 14.** 23184

---

*La publicité du Bulletin de la Société romande d'Apiculture porte et rapporte beaucoup.*

---

## Grand rucher à vendre

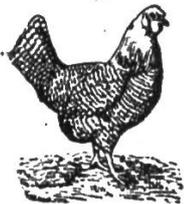
28 ruches D.-T. 74 D.-B. 85 ruches mines, 18 Reber, 59 bonnes colonies, grand nombre de rayons bâtis, 3 armoires à rayons, 1 extracteur à miel, matériel, outillage. S'adresser sous chiffres **B. 1027 L. aux Annonces-Suisses S. A. Lausanne.**

# Nourrissement 1919

**Apiculteurs** Nourrissez vos colonies de bonne heure et à petites doses, vous en serez récompensés l'an prochain. Pour cela demandez vos nourrisseurs à l'**Etablissement apicole de La Croix à Orbe**. — Coussin-nourrisseur combiné, le plus pratique, Fr. 6.50. N. Siebenthal, Fr. 5.— N. Saudier, Fr. 5.— N. Suisse, Fr. 3.50 N., cadre, Fr. 2.50 N. Hill, Fr. 2.50, etc., etc. Nos nourrisseurs Siebenthal et nos coussins-nourrisseurs sont munis maintenant d'auges en fer blanc. 23169

Expédition par retour du courrier. — Téléphone n° 61.

23173



## VOLAIBLES

pour la ponte

Les meilleures pondeuses.

Prix-courant gratis.

**-- Marchal --**  
à Morat.

Tout apiculteur, ami du progrès devrait lire et se faire envoyer contre remboursement de 2 fr. 35, les **nouvelles ruches Sträuli** (Dadant-Bertrand)

**Einst und Jetzt ?**

A. Sträuli, pasteur, Scherzingen (Thurgovie). 23130

## A vendre

10 fortes populations (race italienne pure), santé garantie, sur 8 rayons Bürki-Jecker, sans les ruches.

Pour renseignements, s'adresser à **O. Pfenninger**, jardinier, **Cologny** Genève. 23177

## Gants pour apiculteurs

en bon cuir, garantis contre les piqûres, avec revers en coutil et élastique à frs. 13 50. **Jakob**, sellier, Magasinweg 12, **Berne**. 23180

## Soins et visites de ruches

Appareils à fermeture pour ruches.

Appareils pour arrêter le pillage. Nattes en paille, la meilleure couverture pour les ruches. Ecrire à **L. S. Fusay**, à **Satigny**. 23178

## Ruchers démontables

Apiculteurs, si vous voulez un rucher pavillon, démontable, de toute grandeur, système très pratique, se montant et démontant très facilement, sans aucun clou, adressez-vous à **Perrinjaquet, frères**, menuiserie, **Travers**. 23181

## Canaris du Harz

J'offre superbes femelles de l'année. On prendrait du miel en échange. **Konrad Bitterli**, cond. C. F. F. **Olten**.